

# COMMUNE DE BEARD-GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – 2022-006

Séance du 25 JUILLET 2022 à 18h30

**Présents** : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mrs BEIGNIER Jean-Pierre, CHAMBARD Christian, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, Mrs LESCHUITTA Pascal, MAURON Daniel, Mmes PERRET Isabelle, TIMOTEO Katie et Mr ZANARDI Didier.

**Absents excusés** : Mrs CORTINOVIS Damien, DURAFOUR Vincent et Mme RYSER Maryse.

**Absente** : Mme GUERINI Isabelle.

Monsieur Laurent COMTET, maire, préside la séance. Il constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian CHAMBARD.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Révision du régime indemnitaire suite à un changement de grade
- Résultat de la vente de bois sur pied dans le cadre des travaux de reconstitution de la forêt et proposition de modification du programme de coupes 2022
- Emprise de l'emplacement réservé entre Logna et le Pallatée dans le cadre du projet de division de la parcelle AH 308 en 2 lots.
- Désaffiliation du SDIS de l'Ain du Centre de Gestion de l'Ain
- CR de la Conférence des Maires du 23 juin 2022
- Informations diverses :
  - . CME – journée de nettoyage
  - . Don de Madame CLAPPIER en faveur des services périscolaires.

### **2022-2507-001– REVISION DU REGIME INDEMNITAIRE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS, D'EXPERTISE ET D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) SUITE A LA CREATION DU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL**

Monsieur le Maire rappelle la décision du 31 janvier dernier de créer un emploi d'attaché territorial pour les fonctions de secrétaire général de la Mairie. Il informe qu'il a décidé de nommer Nadine Rougnon-Glasson à cet emploi au 1<sup>er</sup> septembre 2022, suite à son inscription sur la liste d'aptitude à ce grade au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il y a lieu de réviser le régime indemnitaire de la collectivité, non prévu pour ce grade et propose de le voter en restant dans la même enveloppe budgétaire annuelle. L'indemnité totale ainsi votée représentera une augmentation limitée à 201 € par an pour ce changement de grade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire pour une révision du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), suite à la création du grade d'attaché territorial et décide de le fixer comme suit à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

. Secrétaire générale : Grade d'attaché, catégorie A : Plafond fixé par décret : Groupe 1 - IFSE 36 210 € - CIA 6 390 € (sans dépasser 15 % de l'IFSE) - Groupe 1

. Il vote une IFSE fixée à 26 % du plafond IFSE, avant cotation/90 points. La cotation attribuée est de 80/90 :

. Encadrement 25/30

. Expertise : 25/30

. Sujétion : 30/30.

. Il vote un CIA de 8 % maxi du montant de l'IFSE après évaluation annuelle.

Les autres dispositions de la délibération de révision du RIFSEEP du 30 novembre 2020 sont inchangées.

### **2022-2507-002 – FORET – MODIFICATION DU PROGRAMME DE COUPES 2022**

Monsieur Jean-Pierre Beignier, adjoint en charge de la forêt, rappelle les travaux de renouvellement de la forêt votés en décembre 2021 et les coupes des parcelles 9 et 2 concernées par ce repeuplement financé dans le cadre du plan de relance. Le résultat de la vente de bois sur pied s'élève à 13 212,48 €. L'exploitation a été confiée à la SAS Ducret, de Maillat. Une seconde partie en bois façonné permettra une recette nette d'environ 1 800 €.